



CAMPUS
ADVENTISTE DU SALÈVE

ADVENTIST UNIVERSITY OF FRANCE - COLLONGES
SINCE 1921

« APPRENDRE POUR SERVIR »

COMMUNIQUE DE PRESSE

**Inauguration du Centre international pour la Liberté religieuse et les Affaires publiques
au Campus adventiste à Collonges-sous-Salève, France**

Le 4 février 2017 a été inauguré le premier Centre international pour la Liberté religieuse et les Affaires publiques au monde.



Le ruban bleu a été coupé par **Monsieur l'Ambassadeur Ibrahim Salama**, directeur de la Division des traités relatifs aux droits de l'Homme au Bureau des Nations unies du Haut Commissariat aux droits de l'Homme, à Genève et par Ganoune Diop, directeur du département des Affaires publiques et de la Liberté religieuse pour l'Église adventiste mondiale.

L'événement a eu lieu sous le regard attentif de John Graz, qui dirigea ce même département des Affaires publiques et de la Liberté religieuse de 1995 à 2015 et qui prend aujourd'hui la direction du nouveau Centre ; Centre dont la création a été saluée par de nombreuses personnalités de l'Église adventiste en France, en Suisse et dans le monde.

Jean-Philippe Lehmann, directeur général du Campus adventiste qui accueille le nouveau centre, situé à l'étage de la bibliothèque Alfred Vaucher, a rappelé les raisons qui ont conduit à la réalisation de ce projet.

Des raisons historiques d'abord. Dans son passé, le Campus a été marqué par des personnalités engagées dans la défense de la liberté religieuse telles que le docteur Jean Nussbaum qui fonda l'AIDLR (Association internationale pour la Défense de la Liberté religieuse), Pierre Lanarès qui élargit considérablement l'audience de la revue Conscience et Liberté ou encore Jean Weidner, « juste parmi les nations » pour sa conduite pendant la seconde guerre mondiale.

Des raisons géographiques. La proximité de Genève, haut lieu de la Réforme et siège de nombreuses organisations internationales, notamment dans le domaine de la défense des droits de l'Homme.



CAMPUS ADVENTISTE DU SALÈVE

ADVENTIST UNIVERSITY OF FRANCE - COLLONGES
SINCE 1921

«APPRENDRE POUR SERVIR»

Des raisons pédagogiques enfin. Le Campus abrite un groupe scolaire, un institut de français langue étrangère et une faculté de théologie. Le centre contribuera à développer la notion de respect des personnes et des différences, déjà chère à l'institution.

Nul doute que le Centre suscitera des recherches, produira des publications, organisera des rencontres et contribuera à la formation des étudiants.

Quelques idées relevées dans les exposés et l'échange qui ont précédé l'inauguration.

Ganoune Diop : la liberté religieuse est la première des libertés. Elle contient la liberté de pensée, de choix, de conscience, d'expression, de transmission... Les droits de l'Homme sont interdépendants et indivisibles.

John Graz : le dialogue interreligieux et avec les autorités permet de déterminer ce qui nous distingue mais aussi les niveaux où l'on peut être ensemble. C'est ainsi que nous pouvons être des artisans de paix.

Interrogé sur l'importance, à ses yeux, du Centre international pour la liberté religieuse et les Affaires publiques, Ibrahim Salama répond que les religions doivent jouer un rôle majeur dans la défense des droits de l'Homme.

Jean-Jacques Henriot



Message de Dr Ahmed Shaheed, Nations Unies, à l'occasion du Festival de liberté religieuse, Collonges-sous-Salève

<http://www.campusadventiste.edu/etudier/centre-liberte-religieuse-61.html>